

# Demande d'inscription Virée Jurassienne

## Pilote:

Nom :		Prénom :				
Adresse :		F		Pay	Pays:	
NPA:	Ville :					
Tél mobile :		E-mail :				
Co-pilote:						
Nom :		Prénom :				
Adresse :			Pays :			
NPA:	Ville :					
Tél mobile :		E-mail :				
Véhicule :						
Marque :			Type:			
Cylindrée :	Année :			Puissance :		
N° de plaque :						
Historique, palmarès du véhicule :						

MERCI DE JOINDRE UNE PHOTO DU VEHICULE (obligatoire)!



### Rétro Circuit Porrentruy-Courtedoux :

Inscription par moto:

CHF 100.Inscription par side-car:
CHF 120.Inscription par voiture:
CHF 120.-

Dans le montant d'inscription sont compris la participation au Rétro Circuit Porrentruy-Courtedoux, le numéro de départ et le prix souvenir.

#### Virée Jurassienne (seulement pour les voitures) :

Inscription Virée Jurassienne (1 vhc + 2 personnes): CHF 200.-

Dans le montant d'inscription sont compris la participation à la Virée Jurassienne, le numéro de départ, les repas (sans les boissons), les visites et le prix souvenir.

#### Points importants:

- ce dossier est une demande d'inscription de la part du participant
- l'organisateur se réserve le droit **de l'accepter ou non**, sans justification
- il faut remplir **un dossier par voiture** (les 2 demandes d'inscription si vous souhaitez participer au Rétro Circuit **et** à la Virée Jurassienne)
- le paiement se fera **après** confirmation de votre inscription

Pour que votre inscription soit prise en compte, il faut que :

- Toutes les rubriques soient remplies.
- Une photo soit jointe au dossier d'inscription.
- Vous retourniez les conditions générales dûment complétées et signées.

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus!

Délai d'inscription « Rétro » → 31 mai 2025 Délai d'inscription « Virée JU » → 30 avril 2025

Merci de retourner votre dossier d'inscription à l'adresse suivante :

Stebler Maurice Lorette 35 2900 Porrentruy 078 319 03 09

Ou par e-mail à : info@retro-circuit.ch



# Conditions générales Virée Jurassienne

Par son engagement, le participant accepte de respecter les conditions générales et de se conformer aux observations des bénévoles et de la direction de la manifestation.

La Virée Jurassienne est une balade à travers les trois districts du canton du Jura. Le parcours proposé par nos soins sera à suivre grâce au Roadbook transmis au contrôle administratif. La Virée se déroule durant une journée (entre 8h et 18h environ) et est constituée de plusieurs arrêts ; déjeuner dans un restaurant, une première visite, repas de midi dans un autre restaurant, une deuxième visite, apéritif dans un lieu atypique et retour sur le site du Rétro Circuit pour la clôture.

Il n'y a pas de classement ; la balade permet de découvrir notre joli canton tout en profitant de sa voiture d'exception.

Le pilote est détenteur du permis de conduire pour la catégorie du véhicule (permis B). Les véhicules reconnus conformes lors du contrôle technique et munis d'une plaque minéralogique valable seront autorisés à rouler. La Virée Jurassienne se déroule sur route ouverte et est donc soumise à la LCR.

Un échange de pilote après les vérifications administratives n'est pas autorisé. Le pilote roule exclusivement avec le véhicule qu'il a inscrit et présenté au contrôle technique.

Lors du contrôle technique, si le véhicule n'est pas accepté, le montant de l'inscription ne sera pas remboursé!

Pour des raisons d'organisation, le nombre de participants est limité à 30 véhicules avec à son bord maximum 2 personnes. L'inscription sera officielle dès confirmation de notre part et du paiement de celle-ci. En cas de non-paiement dans les délais, l'organisateur se réserve le droit d'annuler votre inscription!

Chaque participant circule sous sa propre responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité vis-à-vis des participants et ne pourra en aucun cas être reconnu responsable d'éventuels dégâts.

Si la Virée Jurassienne ne devait pas avoir lieu pour quelque raison que ce soit, les inscriptions seraient remboursées en totalité.

Avant de rouler, il est obligatoire :

- d'avoir pris connaissance et d'avoir signé les conditions générales
- de se présenter aux contrôles administratif et technique
- d'avoir le numéro de départ collé aux endroits prévus
- d'assister aux briefings

#### Il n'y a pas d'obligation :

- de présenter une licence de compétition
- de présenter les papiers d'homologation

En cas de non-respect des conditions générales, le participant pourrait se voir exclure de la manifestation. En cas de litiges, seules les conditions générales en français font foi. Le for juridique est à Coeuve.

Lues et acceptées,	
Lieu:	Date :
Nom :	Prénom :
Signature :	